

Dès l'annexion de fait au Reich en juillet 1940, l'Alsace subit tout le poids du système totalitaire nazi. En août 1942, avec l'incorporation de force des Alsaciens, la chape nazie s'alourdit. Avec la défaite de Stalingrad le 2 février 1943 l'Allemagne s'engage dans une guerre totale conduisant à la mobilisation de toutes les forces au profit de la machine de guerre nazie.

La remise en marche de l'économie après juin 1940 est une priorité. Elle doit être dirigée et contrôlée par l'État et intégrée entièrement dans l'économie de guerre nazie. Banques, sociétés d'assurances, grandes entreprises commerciales et industrielles passent sous le contrôle allemand.

Le Front du Travail est introduit dès septembre 1940 et son appartenance devient obligatoire pour tous les salariés le 1^{er} juillet 1942.

L'artisanat et l'agriculture sont glorifiés pour accroître leur contribution à la production.

La population alsacienne est tenue de participer activement à l'effort de guerre : le rationnement est introduit dès juillet 1940 ; les quêtes et les collectes se multiplient ; une lutte est engagée contre le gaspillage et le marché noir est réprimé... Tous les biens de consommation deviennent l'objet de restrictions, de contrôle et de collectes.

En 1943, avec les difficultés militaires (défaite de Stalingrad en février, capitulation en Afrique du Nord en mai, débarquement allié en Sicile en juillet, rupture du front allemand en URSS en août, débarquement allié en Calabre en septembre...) l'attitude du Gauleiter en Alsace se durcit : les réquisitions et les quêtes se multiplient, les interdictions et la répression s'intensifient.

CONTEXTE

Repères chronologiques

en noir : contexte international et ce qui concerne les Alsaciens hors d'Alsace.
en vert : ce qui concerne l'Alsace et s'est passé en Alsace.

1940

- **Juillet 1940** : La monnaie française est changée au taux de 20 Francs pour 1 Mark (une spoliation économique).
- **25 juillet 1940** : Introduction du rationnement alimentaire.

1941

- **17 mars 1941** : Dissolution des associations confessionnelles de bienfaisance.
- **17 avril 1941** : Premier procès pour écoute de radios étrangères.
- **1^{er} mai 1941** : Démonétisation du Franc.
- **5 novembre 1941** : La durée légale hebdomadaire du travail est portée de 48 heures à 60 heures.
- **16 décembre 1941** : Ordonnance sur la saisie des biens des étrangers et des Alsaciens expulsés.

1942

- **30 janvier 1942** : Travail obligatoire pour tous les hommes de 16 à 60 ans et les femmes de 16 à 45 ans.
- **19 février 1942** : Réorganisation des chambres de commerce et d'industrie selon le modèle allemand. Multiplication des collectes de vêtements, vieux papiers et métaux pour l'économie de guerre.

1943

- **4 janvier 1943** : Le droit commercial allemand est introduit en totalité en Alsace.
- **2 février 1943** : Capitulation allemande de Stalingrad.
- **3 février 1942** : Ordonnance prévoyant la confiscation des récepteurs radios des « individus politiquement douteux ».
- **1^{er} mars 1943** : Fermeture des entreprises inutiles à l'économie de guerre en vue d'en récupérer la main d'œuvre.

1944

- **Avril 1944** : Semaine de 72 heures dans les industries de guerre.
- **9 août 1944** : Mobilisation de toute la main d'œuvre disponible pour les travaux de retranchement et fossés antichars entre les forts de Strasbourg (« schanzen »).
- **31 août 1944** : Semaine de 60 heures dans les administrations.
- **Septembre 1944** : Première convocation de lycéens de 14-15 ans au Notdienst pour creuser les emplacements de défense près des cols vosgiens.
- **23 septembre 1944** : Réquisition de tous les hommes jusqu'à 60 ans et toutes les femmes de 14 à 40 ans pour « schanzen ».
- **22 octobre 1944** : Institution du Volksturm (Levée en masse de la population pour contribuer à la défense locale).

DOCUMENTS

»» Une guerre totale : la mainmise sur l'économie

- Les entreprises

16 décembre 1941

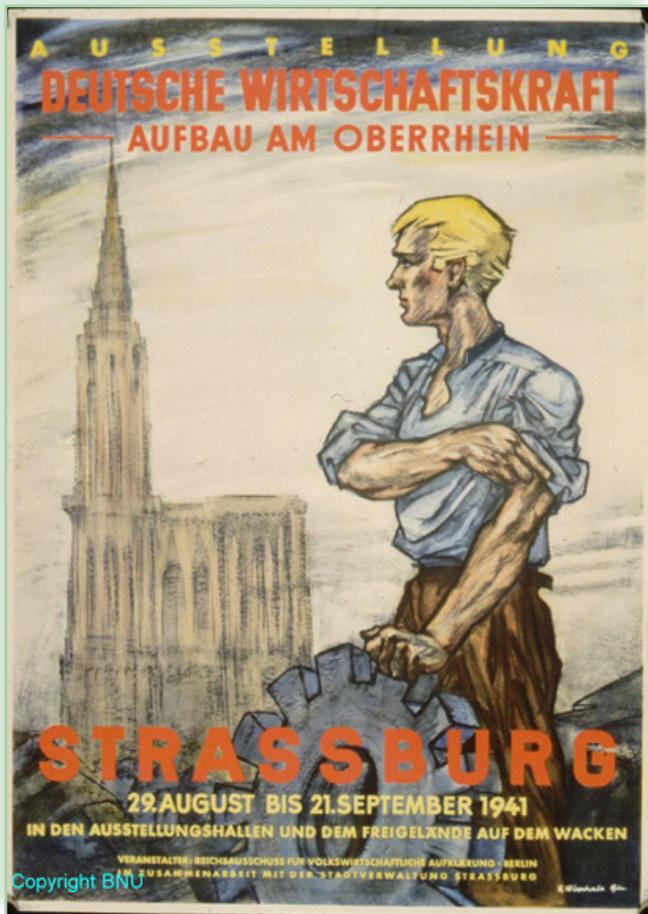
Ordonnance sur les biens ennemis en Alsace :

Sont considérés comme ennemis :

- les Alsaciens auxquels le séjour en Alsace a été refusé,
- les Alsaciens partis pour la France après le 19 juin 1940,
- les Alsaciens auxquels le retour en Alsace a été interdit.

Des administrateurs-commissaires peuvent être désignés par le CdZ pour les entreprises appartenant à des personnes ennemies ou absentes ou celles dont la direction n'offre pas les garanties suffisantes à l'égard des intérêts économiques généraux ; ils peuvent être révoqués à tout instant.

Annales du CRDP d'Alsace, L'Alsace sous l'oppression nazie 1940-1944, p. 100.



« Puissance de l'économie allemande – son édification dans le Rhin supérieur ». L'affiche met en scène le travailleur aryen prenant appui sur une énorme pièce d'engrenage et défiant la cathédrale avec détermination. L'industrie, comme œuvre moderne, rejette à l'arrière plan l'œuvre déjà pâle des bâtisseurs de cathédrales. © BNU.

Mise à mal depuis 1933 par la politique du glacié, le Gauleiter Wagner a pour priorité d'intégrer rapidement l'économie alsacienne à l'ensemble économique allemand dans le but de la germaniser et d'orienter la production en fonction des besoins militaires. Toutes les entreprises dont les capitaux ne sont pas strictement d'origine locale et leurs détenteurs « racialement purs » sont séquestrées et leurs dirigeants expulsés. Ainsi les plus grandes entreprises sont spoliées et le matériel évacué en France est rapatrié, souvent avec l'aide de Vichy. Les entreprises séquestrées sont dirigées par des administrateurs-commissaires, la plupart allemands, n'ayant pas toujours les compétences requises.

La conversion du Franc en Reichsmark à un taux surévalué (1 RM pour 20 F) vise à appauvrir les industriels alsaciens pour qu'ils fassent appel aux banques et tombent sous leur contrôle financier.

Les entreprises de commerce de gros et les magasins de vente au détail sont réunis dans la « Elsässische Handelaktiengesellschaft », gérée par d'anciens soldats allemands.

L'exposition de 1941, ne peut cependant pas cacher les signes d'essoufflement liés aux pénuries.

- **Agriculture et artisanat**

La terre appartient à celui qui la cultive !

Dans une grande salle décorée pour la fête des moissons se sont réunis dimanche, les responsables locaux pour la politique agricole avec le « Kreisbauernführer » (le chef des paysans de l'arrondissement) pour un échange de vue sur le passé et l'avenir agricole.

Dans un discours d'une heure et demie le Landesbauernführer Engher rappela l'évolution sociale et agricole de l'Allemagne depuis 1918.

Les désirs de gains individuels plus élevés ne peuvent donc être satisfaits pour l'instant. La loi sur la situation du ravitaillement du Reich et la loi sur les exploitations héréditaires (Erbhöfe) qui surprennent encore les paysans alsaciens, ne sont pas des camisoles de force, mais la suite logique de la paysannerie libre du XVIII^e et XIX^e siècle. Le temps où l'usurier juif pouvait s'enrichir avec les lettres de reconnaissance de dettes est bien révolu. La terre appartient à celui qui la travaille et contribue ainsi par ses récoltes à assurer au peuple allemand son pain quotidien. Mais il faut aussi que les produits suivent la filière prévue par la loi : celui qui retient ses surplus agricoles ou les vend par des voies détournées au-dessus des prix maxima fixés par la loi, est un saboteur.

Les garants de la victoire contre la juiverie internationale, la franc-maçonnerie et le bolchevisme sont le soldat allemand, l'ouvrier allemand et le paysan allemand. Les paysans d'Alsace doivent aussi s'engager dans cette guerre totale... en pensant et en agissant sainement grâce à l'adhésion profonde au national-socialisme et au Führer Adolf Hitler...

SNN, 18 octobre 1941.

Artisanat et Volkstum en Alsace

[...] Pensez au fier passé de l'artisanat, à ses institutions politiques, à son importance pour le Volkstum... Chaque peuple a l'artisanat qu'il mérite ! Car l'artisanat fondé sur l'action conjuguée de la force de création intellectuelle, artistique et technique, reste toujours étroitement lié au peuple dont il est issu.

D'un noir, on pourra faire un ouvrier d'usine, mais, certainement pas un artisan au sens européen. Ce qui est hérité est chez l'artisan plus important que ce qui est appris. [...]

L'artisanat alsacien regarde avec confiance l'avenir, qui, la paix revenue, lui donnera des tâches immenses comme la construction de logements sociaux, l'épanouissement de nos villes...

SNN, 22 août 1941.

Par suite de l'évacuation de la population, 127 000 ha de terres sont à l'abandon. La remise en culture de ces terres est l'un des principaux objectifs de Wagner dans les six premiers mois. Semence, matériel et parfois cheptel sont fournis par les Allemands.

L'affirmation de la propriété de la terre par celui qui la cultive conduit à l'introduction de grands domaines héréditaires (Erbhöfe). Les agriculteurs doivent participer à la bataille allemande de la production agricole par des incitations et des conseils et un encadrement serré. De son côté, l'artisanat est glorifié.

- **Une main d'œuvre sous contrôle**

La communauté d'entreprise désormais aussi en Alsace

Une ordonnance récente introduit en Alsace les principes de l'organisation sociale NS, le concept de communauté d'entreprise basé sur la confiance mutuelle des membres remplace le vieux concept de lutte des classes et de méfiance entre employeur et employé, dans l'intérêt du travail et à l'avantage du peuple et de l'État... Tout membre d'une entreprise, quel qu'il soit, doit agir constamment dans l'intérêt de l'entreprise et du peuple.

... Le chef d'entreprise est responsable de ses actes envers le peuple et envers la communauté de l'entreprise. Non seulement, il doit assurer à ses employés un salaire convenable, mais participer aux soucis et besoins de son personnel. En compensation, comme il est naturel dans une communauté, le personnel lui doit fidélité : ce qui exclut catégoriquement toute grève et tout lock-out.

Le chef d'entreprise rédige le règlement d'entreprise, obligatoire pour toute entreprise de plus de 20 personnes, après avis du responsable du Front du Travail, de l'entreprise... Il respecte les lois sur le salaire minimum et les conditions générales de travail... Ce règlement est la charte sociale de l'entreprise... Il contient les horaires de travail, les modes de paiement des salaires, les congés, pauses, les mesures de sécurité du travail ; il peut inclure les mesures sociales telles que cantines, crèches...

SNN, 26 août 1941.

Bilan « Kraft durch Freude » des pays du Rhin supérieur

... Les représentations et manifestations ont été au nombre de 50 000 et ont touché 2,5 millions de personnes dans le Gau Bade-Alsace : veillées pour les soldats, concerts, variétés, théâtre.

918 communautés sportives d'entreprise...

Seule la section « Voyages, Congés » a connu un recul de ses activités par suite de la guerre...

SNN, 25 novembre 1941.

Dès l'été 1940 sont établis des offices du travail qui enregistrent les sans emploi et les expédient en Allemagne pour remplacer les mobilisés. L'intégration complète de l'économie alsacienne à l'effort de guerre permet au chômage de disparaître.

En septembre 1940, le Front du Travail badois commence à s'implanter en Alsace dans le souci d'intégrer et de surveiller la main d'œuvre. Le 1^{er} juillet 1942, l'appartenance au Front du Travail est obligatoire pour tous les salariés et chefs d'entreprises. Dans chaque entreprise de plus de 20 personnes, un agent de liaison doit adresser au responsable local un bref rapport mensuel d'activité.

Par pallier le manque de main d'œuvre, la durée du travail est progressivement rallongée. Dès le 5 novembre 1941, la semaine de travail passe de 48 heures à 60 heures pour tous les salariés de plus de 18 ans. En 1944, elle passe à 72 heures.

L'organisation « Kraft durch Freude » prend en main les loisirs des travailleurs en organisant surtout des manifestations culturelles de propagande.

»» Une guerre totale: la vie quotidienne

- Une population sous contrôle



«Sers ton peuple, entre comme infirmière au service du NSV» - © BNU.

Le parti tient la population sous contrôle grâce aux multiples organisations dont la plus importantes est le Front du Travail (Deutsche Arbeitsfront – DAF -) qui rassemble patrons et salariés et dont l'adhésion est obligatoire. La ligue nationale-socialiste d'entraide populaire (NS-Volkswohlfahrt – NSV -) est chargée des œuvres sociales. Elle intègre également les actions du secours d'hiver (Winterhilfswerk - WHW). La NS – Frauenschaft est une organisation féminine de masse qui participe dès 1943 à l'effort de guerre en servant dans les hôpitaux militaires ou au NSV où elles sont employées aux tâches d'entraide.

- Les collectes et les quêtes



« Camarade, nos soldats ont besoin de tes skis et chaussures de ski pour les combats d'hiver » - © BNUS.

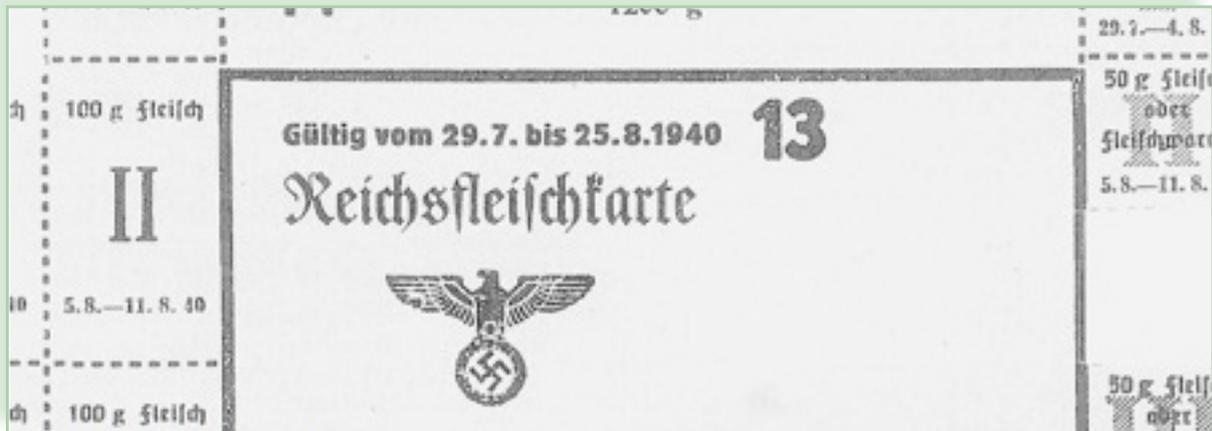


« Le soldat du front voit ton sacrifice »
« 2^e Œuvre pour la guerre de la Croix Rouge allemande ».
© BNUS.

La population alsacienne est sollicitée de manière répétitive à la fois par des actions de ramassage de toute sorte et par de nombreuses quêtes au profit des organisations d'assistance. Le lien affectif entre l'arrière et le front est mis en avant. Au fur et à mesure que la guerre se prolonge, les collectes les plus diverses sont organisées. L'hiver 1941/1942 qui a surpris la Wehrmacht sur le front de l'Est est l'occasion d'une grande campagne de ramassage de skis et de lainages.

À partir de 1942, sont mis en place les Opfersonntage (les dimanches du sacrifice) durant lesquels se déroulent soit des quêtes dans la rue, soit à domicile avec l'obligation d'émargement. Ces quêtes sont aussi un moyen de tester la ferveur politique des Alsaciens.

- Rationnement et marché noir



Carte de rationnement.

Un boulanger malhonnête condamné à 14 mois de prison

L'ordonnance criminelle du 15 novembre 1942 met fin à une période de transition en Alsace, pendant laquelle des délits mineurs étaient pardonnés en tenant compte de l'habitude de l'époque française de prendre à la légère les sanctions prévues en cas de non-respect des lois.

La direction nationale-socialiste a décidé entre temps et fait connaître clairement à la population alsacienne que le temps d'une indulgence déplacée est révolu. Désormais, le coupable doit s'attendre à être puni selon toute la rigueur de la loi...

Un boulanger de MOLSHEIM était réputé pour le fait qu'on pouvait acheter chez lui du pain sans tickets ; des personnes venaient même d'autres localités dans ce but, notamment de la haute vallée de la Bruche. Il vendait ce pain sans ticket, mais en exigeant 20 à 26 Pfennig pour la livre de pain au lieu du prix réglementaire de 17 Pfennig. Il disposait de stocks anciens de farine dont il avait omis de faire la déclaration légale. Avec sa complicité, sa fille faisait en outre de fausses déclarations au Service de Rationnement, dans le but d'obtenir de plus grandes quantités de farine.

Le caractère particulièrement condamnable d'une telle attitude prend sa source dans l'intérêt personnel, contraire aux dispositions de l'économie de guerre.

Le boulanger a été condamné à 14 mois de prison, sa fille à 8 mois.

SNN, 2 décembre 1942.

Le rationnement est introduit dès juillet 1940. Le ravitaillement est aligné sur celui du Reich et se situe à un niveau plus élevé que celui subi par le reste de la population française, ce que ne manque pas de rappeler la propagande. Cependant, au fur et à mesure que la guerre se prolonge, l'usage d'Ersatz est de plus en plus massif.

En parallèle se développe le marché noir. Les trafiquants sont considérés comme des ennemis du peuple et sévèrement punis. Pour lutter contre lui, tout devient objet de contrôle (les animaux sont recensés, le nombre d'œufs à produire est fixé...).

- La lutte contre le gaspillage



Affiche - © BNU

Tout est soumis à économies. Les repas doivent devenir spartiates. L'Eintopfgericht, un plat unique, est présenté comme une offrande dédiée au Reich. À partir de janvier 1941, il est obligatoire deux fois par semaine (lundi et jeudi). Ce plat est comparable aux repas servis aux soldats du front. Les sommes épargnées sont officiellement destinées aux quêteurs du WHS. Les autorités insistent surtout sur les économies à réaliser dans le domaine de l'énergie. Le charbon doit être réservé en priorité aux industries d'armement. Des appels répétés visent à faire baisser la consommation de gaz et d'électricité.

Premier repas à plat unique en Alsace

Haguenau a organisé avec succès le premier repas à plat unique en Alsace : appétissante soupe aux lentilles préparée dans les cuisines roulantes de l'armée dans une ambiance joyeuse, le repas pour 50 Pf. La manifestation fut ouverte par le Camarade Kalmbacher, chef de la propagande par un discours exprimant l'importance sociale de la manifestation et remerciant les femmes de la NS Frauenschaft et les filles de la BDM pour le service. 1 200 convives participèrent au repas...

SNN, 12 novembre 1940.

»» Un durcissement de la guerre totale

Discours du Gauleiter Wagner aux chefs du Parti à Sélestat

[...] Si l'Alsace veut avoir sa part aux droits qui découleront de notre victoire finale, elle doit aussi participer aux devoirs. Celui qui s'opposerait au Reich combattant, mérite la mort.

J'ai depuis deux ans et demi, uniquement mis à la charge de l'Alsace, ce qui devait l'être. Mon comportement est, me semble-t-il, exemplaire. J'ai essayé, sans employer la violence, d'accomplir les devoirs de la direction nationale-socialiste du pays. Celui qui m'oppose de la violence ou pense pouvoir se soustraire à ses obligations, ou désertir, celui-là fera connaissance avec ma seconde nature: pas celle de la bonté, de la magnanimité, mais celle de la volonté irréductible. Je ne cesserai pas le combat contre la trahison, avant de l'avoir anéantie. Nous ne sommes pas venus ici comme les représentants d'une Allemagne parlementaire et démocratique, mais comme ceux d'une Allemagne combattant pour sa culture vieille de 2 000 ans et le salut de l'Europe.

Les procès des dernières semaines ont dû ouvrir les yeux aux derniers... Il y aura encore d'autres procès. Ce n'est pas assez que moi-même et mes collaborateurs entreprennent cette lutte, c'est l'Alsace toute entière qui doit se dresser contre les traîtres. Les traîtres sont coupables envers les milliers d'Alsaciens morts au champ d'honneur de la Guerre Mondiale, envers KARL ROOS, envers les volontaires morts, de cette guerre...

Plus notre action sera radicale, plus le rétablissement sera rapide.

SNN, 20 février 1943.



«« Appel à la population de l'arrondissement de Colmar: début des travaux de terrassement (barrages antichars) le dimanche 15 octobre 1944.

© Photo collection Archives Municipales de Colmar.

Les principaux thèmes du discours de Goebbels prononcé au Palais des Sports de Berlin le 11 février 1943 lançant la guerre totale sont repris par Wagner et se traduisent par :

- Un durcissement de la répression. En 1943, à côté du Sondergericht (tribunal d'exception) créé dès janvier 1941, deux nouvelles juridictions sont mises en place : le Reichskriegsgericht (tribunal de guerre du Reich) et le Volksgerichtshof (le tribunal du peuple).
- La mobilisation de toutes les forces au profit de l'effort de guerre. Dans le cadre de la Stillelegung Aktion, des entreprises et des commerces sont fermés pour économiser l'énergie et dégager la main d'œuvre. En parallèle, les quêtes et les collectes se multiplient, la lutte contre le gaspillage s'intensifie
- La création du Volksturm (la réserve pour la défense du pays), donc une mobilisation générale.

